

ANNEXE règlement sportif PACA 2017/2018 Windsurf Glisse

Article 1 : CHAMPIONNAT PACA et SELECTIVES au CHAMPIONNAT de France 2018

Les catégories du Championnat de Ligue 2017 sont :

293 OD Minimes	12/14 ans (2004, 2005, 2006)	jauge Bic 6.8
293 OD Espoirs	14/16 ans garçon (2002, 2003)	jauge Bic 7.8
	14 20 ans filles	jauge Bic 7.8
Raceboard 7.8 Open	15/20 ans	jauge Raceboard Jeune 7.8
Raceboard 8.5	15/20 ans	jauge Raceboard Jeune 8.5
Raceboard Senior	21 ans et plus	jauge Raceboard

Liste des épreuves du Championnat PACA 2017/2018 et des sélections au championnat de France

Les épreuves grades 5A de janvier à juin sont ouvertes à tous les coureurs PACA. Toutefois, pour garantir un niveau de compétition régional cohérent et limiter les problèmes de sécurité et d'hétérogénéité, le niveau technique 3 FFVoile est requis pour y participer : l'entraîneur de club est responsable du niveau de son coureur. La Ligue via ses entraîneurs référents et le délégué de ligue pourra décider le cas échéant d'interdire la participation des coureurs sur ce niveau de compétition.

Ch PACA 1	Non sélective	1 ^{er} octobre	NC Miramas	Grade 5B
Ch PACA 2	Non sélective	19 novembre	AVCR (Carry) CJ (Cannes)	Grade 5B
Ch PACA 3/MED CUP	Sélective France 1	23-25 février	YCPR (Marseille)	Grade 4
Ch PACA 4	Sélective France 2	18 mars	Cannes Jeunesse	Grade 5A
Ch PACA 5	Sélective France 3	31 mars-2 avril	NC Miramas	Grade 4
Ch PACA 6	Sélective France 4	5-6 mai	Bormes les Mimosas	Grade 5A
Ch PACA 7	Sélective France 5	19-21 mai	Martigues	Grade 4
Ch PACA 8	Sélective France 6	2-3 juin	Hyères	Grade 5A

Article 2 : Validation et classement :

Conformément au règlement sportif Voile Légère PACA, une épreuve sera validée à partir de 2 courses. Pour la sélection au France et le Championnat PACA, une épreuve sera retirée à partir de 4 courses et 2 épreuves à partir de 7.

- Cas des changements de clubs en début de saison : un coureur pourra courir les épreuves de l'automne de son nouveau club même s'il est encore licencié dans un club appartenant à un autre bassin.

Article 3 : QUALIFICATION des grades 5 vers les grades 4 :

Il n'y a pas de sélection pour accéder au Grade 4 (Interligue). Toutefois, les coureurs devront avoir un niveau technique 3 FFVoile.

Article 4 : Classement National 5C et Championnat de France des Clubs :

Les clubs sont encouragés à programmer des épreuves de grade 5C (locales) par exemple lors des sessions d'entraînement. Le règlement sportif FFVoile prévoit la prise en compte de ces épreuves.

ANNEXE règlement sportif PACA 2017/2018 Windsurf Glisse

Article 5 : Equipes de Ligue (stages et régates):

Des stages et des épreuves seront programmés dans la saison en fonction du niveau des coureurs.

- Equipe régionale labellisée « Equipe de Ligue » :

Une Equipe de Ligue sera constituée pour participer aux épreuves de grade 4 National ou Coupe de France :(catégories Minimes, Espoirs, Raceboard 7.8, RSX jeune) :

Une Equipe de Ligue pourra également être constituée en cas de sélection à un Championnat d'Europe en Europe ou d'une épreuve nationale lointaine. Elle sera alors constituée de 7 coureurs.

- Stage régional d'Hiver à Hyères (26-28 février) : pré-inscription obligatoire
- « Equipe régionale France » (ERF) :

Comprenant l'ensemble des coureurs sélectionnés/invités aux Championnats de France.

Un stage regroupant les sélectionnés et invités aux Championnats de France Minimes et Espoirs Glisse est programmé les 23 et 24 juin à Martigues (exemption possible pour les coureurs de Terminale).

Un stage de préparation pour le France Minimes sera placé les 3 jours précédents le France à Martigues (5-7 juillet).

Un stage de préparation pour le France Espoirs sera placé les 3 jours précédents le France (9-11 août).
Les stages de préparation aux Championnats de France sont obligatoires.

Article 6 : organisation d'épreuves :

LES HORAIRES : Le 1er signal d'avertissement **possible** pour la journée est fixé à 10h pour une épreuve sur un jour ou 14h 30 pour une épreuve se courant le samedi en dehors des vacances scolaires.

VOS INTERLOCUTEURS :

Benoît FOURNIER

Coordinateur technique

Renaud MADIER

Elu secteur Windsurf/Kitesurf

Lise VIDAL

Entraîneur Pôle Espoir RSX

Mylène CULLIA

Assistante administrative Secteur Sportif

ANNEXE règlement sportif PACA 2017/2018 Windsurf Glisse

NOM DE L'ÉPREUVE

CLUB ORGANISATEUR

DATES

N° DE VOILE :

FILLE

MINIME 293

GARCON

ESPOIR 293

RACEBOARD 310 JEUNE 8.5

RACEBOARD 310 JEUNE 7.8

RACEBOARD SENIOR

NOM /PRENOM	
LICENCE	
CLUB	
ADRESSE	
EMAIL	
TELEPHONE	

Je m'engage à respecter les règles de course à la voile et toutes les autres règles qui régissent cette épreuve et, en particulier, la règle fondamentale : "un voilier est seul responsable de la décision de prendre le départ ou non, ou de rester en course".

Signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné responsable légal de l'enfant

..... l'autorise à participer à la régates organisée par le

Le

Fait, le Signature

01/10/2017